

À lire ...

Programme de rénovation de l'habitation

Information municipale

Avis publics :

- . Adoption de règlements
- . Dépôt du rôle de perception 2019

Erratum

Avis public d'élection

Élections partielles municipales 2019

Je pose ma candidature : Devenir un élu municipal

Prochaine séance du conseil municipal de la Ville de Scotstown

5 mars 2019 à 19 h

2 avril 2019 à 19 h

Versement des taxes

1^{er} versement : 15 mars 2019

PROGRAMME DE RÉNOVATION DE L'HABITATION

La MRC est mandataire, pour la Société d'habitation du Québec (SHQ), de la mise en oeuvre des programmes de soutien à la rénovation des propriétés pour le territoire du Haut-Saint-François.

Le programme d'adaptation du domicile (PAD) et le programme RénoRégion (PRR) sont les deux principaux livrés par la MRC. Contactez l'agent de livraison afin de valider votre admissibilité à l'un de ces programmes.

François Dussault, agent de livraison : 418-338-6798

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande du programme RénoRégion au bureau municipal.

Nouveau programme à la SHQ!

Le programme PEA vise à améliorer l'accès aux petits centres d'affaires, commerciaux et communautaires qui ne sont actuellement pas soumis à une obligation légale en matière d'accessibilité aux personnes handicapées. Les propriétaires ou locataires des bâtiments admissibles pourront ainsi recevoir une aide financière maximale de 15 000 \$ pour effectuer des travaux. Ces derniers devront faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite au bâtiment, leur circulation à l'intérieur de celui-ci et l'utilisation des appareils sanitaires.

Veuillez adresser vos demandes à la MRC Haut-Saint-François en composant le 819-560-8400, poste 2102

Informations municipales

Contrat d'enlèvement des ordures et de la récupération.

Un nouveau contrat pour l'enlèvement des ordures et de la récupération est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019 pour tout le territoire de la Ville de Scotstown.

Ce contrat oblige l'utilisation de bacs roulants en tout temps.

Nous tenons donc à vous aviser que les déchets ou les matières recyclables déposés par terre à côté ne seront pas ramassés.

Si vous souhaitez acheter un bac roulant supplémentaire, informez-vous au bureau municipal au 819-560-8433

Nous vous remercions de votre compréhension.

VILLE DE SCOTSTOWN - AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, que :

Lors de la séance ordinaire du 5 février 2019, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

❖ **RÈGLEMENT NUMÉRO – 465-18 – Règlement général de la Ville de Scotstown**

Ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire sous la juridiction de la municipalité et s'applique aux nuisances, le stationnement, la circulation, l'usage des rues, les piétons, les commerces, de l'ordre et de la paix publique, les systèmes d'alarme, les animaux et les sanctions.

❖ **RÈGLEMENT NUMÉRO – 466-18 – Règlement concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics**

Ce règlement interdit à toute personne dans un endroit public, dans une place publique ou dans un parc de fumer ou de consommer du cannabis.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau municipal.

Donné à Scotstown, ce douzième (12^e) jour du mois de février deux mille dix-neuf (2019).

Monique Polard

Monique Polard, directrice générale

VILLE DE SCOTSTOWN - AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, que :

Suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception pour l'année 2019 est complété et déposé à mon bureau, et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai fixé.

Donné à Scotstown, ce 12^e jour de février 2019.

Monique Polard

Monique Polard, directrice générale

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le texte concernant le budget 2019 diffusé dans l'Info-Scotstown, Volume 7, Numéro 2, édition de janvier 2019. Il aurait fallu lire que :

Les tarifs pour les services, sont :

. Service aqueduc : **209 \$ / unité** (2018 : 190 \$ / 2017 : 184\$ / 2016 : 185\$ / 2015 : 190\$ / 2014 : 209,25\$ / 2013 : 195\$ / 2012 : 235\$)

Donné à Scotstown, ce 20 février 2019.

Monique Polard, directrice générale

Avis public d'élection

Municipalité
Ville de Scotstown

Scrutin du
2019 04 07
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Ville de Scotstown

Municipalité

par Monique Polard, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2019 02 22 au 2019 03 08
année mois jour année mois jour

JOURS : mardi HEURES : De : 13 h à : 16 h 30 De : _____ à : _____
mercredi De : 13 h à : 16 h 30 De : _____ à : _____
jeudi De : 13 h à : 16 h 30 De : _____ à : _____
vendredi De : 8 h à : 12 h De : 13 h à : 15 h
De : _____ à : _____ De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi 2019 03 08 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2019 04 07 **de 10 h**
année mois jour **à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le :

2019 03 31 **de 12 h**
année mois jour **à 20 h**

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Annie Désindes

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection
Adresse : 101, ch. Victoria Ouest
Scotstown (Québec) J0B 3B0
819 560-8433
Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint
Adresse : _____

Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à _____, le 2019 02 22
Municipalité année mois jour



Président d'élection

Je pose ma candidature :

Devenir un élu municipal

Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Les élus municipaux sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun, que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité. Elles offrent un environnement des plus attrayants à ceux et celles qui souhaitent s'engager.

Aux élections partielles municipales de 2019, présentez-vous pour :

- avoir un impact direct sur votre communauté et prendre part aux décisions qui influencent le quotidien des citoyennes et des citoyens;
- éclairer la prise de décision en fonction des réalités différenciées des femmes et des hommes;
- créer un équilibre entre la vision des femmes et des hommes;
- contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Aux élections partielles municipales de 2019, présentez-vous si :

- vous êtes intéressé par le développement de votre ville et de votre communauté;
- vous souhaitez vous engager concrètement et faire entendre la voix de la nouvelle génération;
- vous êtes porteur d'idées nouvelles;
- vous souhaitez vivre une expérience professionnelle riche;
- vous désirez devenir un agent de changement.

Accepter de devenir candidat aux élections municipales, c'est :

- faire campagne pour promouvoir sa vision du développement de la municipalité;
- faire le choix d'investir du temps pour représenter les gens de sa communauté;
- souhaiter être à l'écoute des préoccupations de la population;
- témoigner d'un intérêt pour les dossiers qui sont du ressort de la municipalité : l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme, le développement économique local, le développement communautaire, les loisirs, la culture, etc.;
- avoir envie de prendre part à des assemblées, à des commissions et à des comités qui permettent de faire progresser les enjeux locaux.

Candidatures et résultats

Le nom du candidat élu sans opposition sera rendu public à la suite de la fermeture des mises en candidature (8 mars 2019, 16 h 30). S'il y a plus d'un candidat au poste de maire, des avis publics seront diffusés pour la révision de la liste électorale, la tenue du vote par anticipation et du scrutin.

Sites web

Pour plus amples informations, vous pouvez consulter les sites web du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/>

et Élection Québec : <https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/municipal/>

Ou vous présenter au bureau municipal pour obtenir certains documents :

- Se porter candidat aux élections municipales :
- Guide d'accueil et de référence pour les élus municipaux :

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous et surveillez les avis qui seront affichés au cours des prochaines semaines.

Monique Polard

Directrice générale Et Présidente d'élection
Ville de Scotstown – 819-560-8433, poste 7